

Soulaire et Bourg
Rue des Treilles

ASSAINISSEMENT
REHABILITATION DU RESEAU
PLAN PROJET

SYSTEME DE COORDONNEES PLANIMETRIQUES	<input type="checkbox"/> INDEPENDANT <input type="checkbox"/> RATTACHE (Lambert II) <input checked="" type="checkbox"/> RATTACHE (CC47)	PROJETE PAR Jefferson Brousse
NIVELEMENT	<input type="checkbox"/> INDEPENDANT <input type="checkbox"/> ALTITUDES ORTHOMETRIQUES <input checked="" type="checkbox"/> ALTITUDES NORMALES IGN 69	DATE DE VALIDATION 26/12/2025
ECHELLE 1/200		INDICE A 28/11/2025 B 26/12/2025
		MODIFICATIONS Montage plan Modification EU continué de service

n° DT : 2025120903404D4D

Angers Loire Métropole
83 rue du Mail - CS80015 - 49009 Angers Cedex 02
Tel : 02 41 05 58 71 Fax : 02 41 05 58 69
Mail : del.dea@angersloiremetropole.fr www.angersloiremetropole.fr

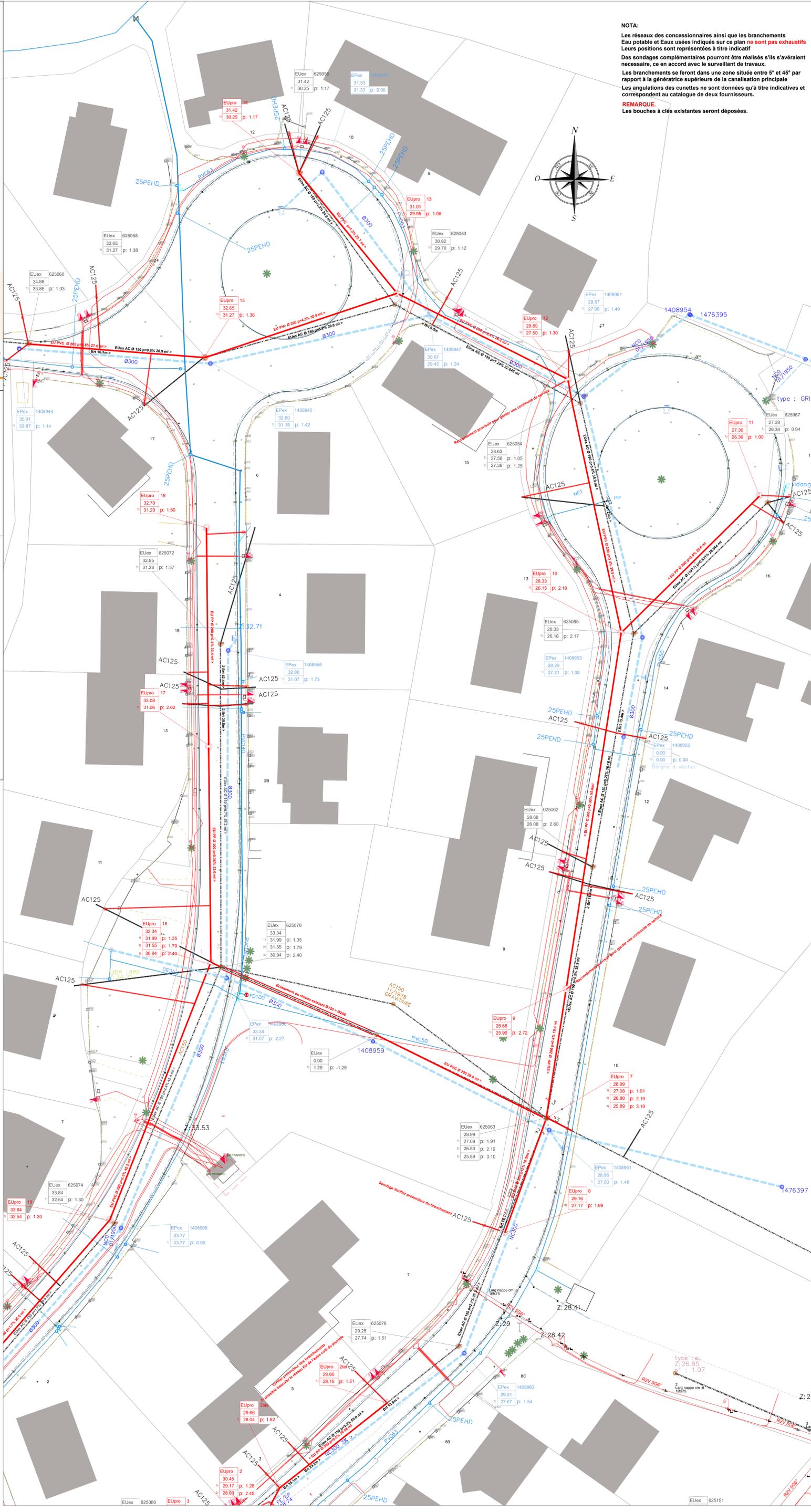


LEGENDE

- réseau eaux usées existant
- réseau eaux usées projet
- réseau eaux usées abandonné
- réseau eaux usées REF existant
- réseau eaux usées REF projet
- réseau eaux usées REF abandonné
- réseau eau existant
- réseau eau projet
- réseau eau abandonné
- réseau eaux pluviales existant
- réseau eaux pluviales projet
- réseau eaux pluviales abandonné
- réseau électricité
- réseau électricité abandonné
- réseau éclairage
- réseau éclairage abandonné
- réseau gaz
- réseau gaz abandonné
- réseau télécom
- réseau chauffage
- réseau chauffage abandonné

Pièces AEP à poser par l'entreprise (commande ALM)
Commande et pose des pièces AEP par l'exploitation ALM
Pièces AEP du réseau existant

Réseau	Nature	Diamètre (mm)	Longueur (m)
EU	PVC	200	348
EU	PP	200	153
Réseau	Nature	Diamètre (mm)	Longueur (m)
EU	Amiante	150	250
EU	branchement	125	320
Réseau	Nature	Diamètre (mm)	Longueur (m)
EU	Eclatement	150 > 200	28



NOTA:
Les réseaux des concessionnaires ainsi que les branchements Eau potable et Eaux usées indiqués sur ce plan ne sont pas exhaustifs. Leurs positions sont représentées à titre indicatif.
Des sondages complémentaires pourront être réalisés s'ils s'avèrent nécessaires, ce en accord avec le surveillant de travaux.
Les branchements se feront dans une zone située entre 5° et 45° par rapport à la génératrice supérieure de la canalisation principale.
Les angulations des cunettes ne sont données qu'à titre indicatives et correspondent au catalogue de deux fournisseurs.

REMARQUE:
Les bouches à clés existantes seront déposées.